

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES – Sessions 2024**QUESTIONNAIRE**

Date :	24.05.24	Horaire :	14:15 - 16:45	Durée :	150 minutes
Discipline :	Économie de gestion - Sociétés commerciales	Type :	écrit	Section(s) :	CD / CD-4LANG
				Numéro du candidat :	

Partie I : Analyse comptable et financière (18 + 14 = 32 points)**Question 1 : Le bilan fonctionnel (18 points)**

Le comptable de l'entreprise CleanSea Sàrl vous communique les informations suivantes :

BVS au 31.12.2023 (après inventaire)	DEBIT	CREDIT
Capital souscrit		12.500
Réserve légale		1.250
Autres réserves		2.000
Résultat de l'exercice		8.000
Provisions d'exploitation		3.000
Dettes - établissements de crédit (durée résiduelle > 1 an)		265.000
Frais de constitution et de premier établissement	5.000	
Frais de constitution et de premier établissement - CV		1.000
Constructions	320.000	
Constructions - CV		19.200
Machines	16.800	
Machines - CV		12.600
Titres immobilisés : Actions cotées	6.580	
Titres immobilisés : Actions cotées - CV		2.430
Stocks de marchandises	5.680	
Clients	6.890	
Clients douteux ou litigieux	1.200	
Clients - CV		300
Fournisseurs		7.800
TVA à payer		12.000
Centre Commun de la Sécurité Sociale		2.000
Dettes envers le personnel		8.000
Charges à reporter	3.900	
Produits à reporter		7.100
Valeurs mobilières	6.400	
Banque ALPHA	5.800	
Banque BETA		17.570
Caisse	3.500	
Total des classes 1 à 5	381.750	381.750

- Le stock-outil est estimé à 20 % ;
- 65 % des provisions d'exploitation présentent un risque réel à court terme. Le reste des provisions sont sans objet réel.
- Le véhicule de l'entreprise est financé par un crédit-bail qui a été contracté le 1^{er} janvier 2021. La durée du contrat est de 5 années. La valeur à neuf du véhicule était de 35.000 € et la valeur en fin de contrat est de 5.000 €.
- Il a été décidé de distribuer 80 % du bénéfice aux actionnaires dans les 3 mois à venir et d'affecter le reste à une réserve facultative.

- 1) Etablissez le bilan fonctionnel de l'entreprise CleanSea Sàrl au 31.12.2023. Détaillez vos calculs ! (12 points)
- 2) Calculez le fonds de roulement par le haut du bilan, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette. Commentez les résultats obtenus ! (6 points)

Question 2 – Calcul du seuil de rentabilité (14 points)

Le comptable de l'entreprise CleanSea Sàrl vous fournit également des informations suivantes :

6061	Achats de marchandises	35.000
6096	RRR sur achats	1.500
61	Autres charges externes	8.000
62	Frais de personnel	12.000
63	Dotations aux corrections de valeur	34.530
65	Charges financières	400
7061	Ventes de marchandises	93.430
7096	RRR sur ventes	2.000

Au 1^{er} janvier 2023, la valeur du stock de marchandises était 680 €. A la fin de cette même année la valeur de ce stock s'est élevé à 5.680 €.

Le comptable de l'entreprise vous informe que 20 % des autres charges externes, 60 % des charges de personnel et l'intégralité des charges financières doivent être considérées comme des charges fixes.

- 1) Présentez le résultat différentiel. (4 points)
- 2) Déterminez le seuil de rentabilité mathématiquement et graphiquement selon la méthode $Ms/CV = CF$. Commentez brièvement vos résultats ! (7 points)
- 3) Calculez et commentez la marge de sécurité et l'indice de sécurité. (3 points)

Partie II : Droit des sociétés (12 points)

- 1) Expliquez brièvement les deux sortes d'associés au sein de la SECS ? Présentez les avantages de cette distinction pour ces deux types d'associés ! (4 points)
- 2) Expliquez en détail la souscription du capital dans le contexte de la constitution d'une SA ! (4 points)
- 3) Enumérez et expliquez brièvement quatre types d'actions ! (4 points)

Partie III : Comptabilité des sociétés (16 points)

La société SeaStar Sàrl a actuellement un capital de 15.000.000 €, divisé en 15.000 actions. Le 10 octobre 2023 les actionnaires ont décidé de procéder à une émission de 5.000 actions nouvelles de même valeur nominale. Le prix d'émission s'élève à 1.700 € alors que le cours boursier (avant augmentation du capital) est de 1.850 €.

- 1) Expliquez deux causes pouvant être à l'origine d'une diminution du capital ! (3 points)
- 2) Déterminez la valeur du droit de souscription en adoptant la position de l'ancien actionnaire et celle du nouvel actionnaire. Contrôlez votre résultat avec la formule du droit de souscription. Expliquez brièvement le raisonnement de l'ancien actionnaire et du nouvel actionnaire ! (7 points)

La société n'appelle que le minimum légal. Les frais liés à cette augmentation de capital s'élèvent à 187.000 €, dont 90.000 € sont soumis à un taux d'imposition de TVA de 17 %. Ces frais ont été réglés par virement bancaire le 11 octobre 2023.

- 3) Enregistrez l'augmentation de capital au journal en détaillant tous les calculs nécessaires ! (6 points)